

CONSEIL CRIS-QUÉBEC SUR LA FORESTERIE

ÉTATS FINANCIERS

**POUR L'EXERCICE TERMINÉ
LE 31 MARS 2006**

CONSEIL CRIS-QUÉBEC SUR LA FORESTERIE

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS	1
ÉTATS FINANCIERS	
Résultats et évolution des soldes des fonds	2
Bilan	3
Flux de trésorerie	4
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS	5
RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES	
Traitements	8
Gestion interne	8
Tenue des conseils	8
Contrats de services	8

Le 2 mai 2006

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Aux membres du
Conseil Cris-Québec sur la foresterie

Nous avons vérifié le bilan du Conseil Cris-Québec sur la foresterie au 31 mars 2006 et les états des résultats et de l'évolution des soldes des fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de l'organisme. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2006, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.



COMPTABLES AGRÉÉS



Laberge Lafleur

S.E.N.C. DE COMPTABLES AGRÉÉS

CONSEIL CRIS-QUÉBEC SUR LA FORESTERIE

RÉSULTATS ET ÉVOLUTION DES SOLDES DES FONDS

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2006

	2 0 0 6			2 0 0 5	
	Fonds			Total	Total
	Administration générale	Immobilisations corporelles	Réserve		
	\$	\$	\$	\$	\$
PRODUITS					
Contributions des partenaires - Gouvernement du Québec	200 000	-	-	200 000	200 000
Grand Conseil des Cris (Eeyou Istchee)	200 000	-	-	200 000	200 000
Intérêts	18 547	-	-	18 547	12 872
	418 547	-	-	418 547	412 872
CHARGES (annexe)					
Traitements	300 330	-	-	300 330	255 641
Gestion interne	109 728	22 839	-	132 567	113 104
Tenue des conseils	29 828	-	-	29 828	27 017
Contrats de services	99 821	-	-	99 821	89 110
	539 707	22 839	-	562 546	484 872
INSUFFISANCE DES PRODUITS SUR LES CHARGES	(121 160)	(22 839)	-	(143 999)	(72 000)
SOLDES DES FONDS AU DÉBUT	36 597	77 107	645 000	758 704	830 704
Virements interfonds (note 3)	293 136	6 864	(300 000)	-	-
SOLDES DES FONDS À LA FIN	208 573	61 132	345 000	614 705	758 704

LES RÉSULTATS COMPRENNENT :

Amortissement des immobilisations corporelles	22 839	23 191
---	--------	--------

CONSEIL CRIS-QUÉBEC SUR LA FORESTERIE

BILAN

AU 31 MARS 2006

	2 0 0 6			2 0 0 5	
	Fonds				
	Administration générale	Immobilisations corporelles	Réserve	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
A C T I F					
ACTIF À COURT TERME					
Encaisse	96 648	-	-	96 648	54 329
Comptes débiteurs (note 4)	13 407	-	-	13 407	19 704
Charges reportées au prochain exercice (note 5)	3 759	-	-	3 759	3 902
	113 814	-	-	113 814	77 935
CRÉANCES INTERFONDS (note 6)	(345 000)	-	345 000	-	-
PLACEMENTS (note 7)	456 372	-	-	456 372	612 872
IMMOBILISATIONS					
CORPORELLES (note 8)	-	61 132	-	61 132	77 107
	225 186	61 132	345 000	631 318	767 914
P A S S I F					
PASSIF À COURT TERME					
Comptes créditeurs (note 9)	16 613	-	-	16 613	9 210
S O L D E S D E S F O N D S					
Investis en immobilisations corporelles	-	61 132	-	61 132	77 107
Affectations d'origine interne	-	-	345 000	345 000	645 000
Non affectés	208 573	-	-	208 573	36 597
	208 573	61 132	345 000	614 705	758 704
	225 186	61 132	345 000	631 318	767 914

ENGAGEMENTS (note 10)

SIGNÉ AU NOM DU CONSEIL

_____, administrateur

_____, administrateur

CONSEIL CRIS-QUÉBEC SUR LA FORESTERIE

FLUX DE TRÉSORERIE

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2006

	<u>2 0 0 6</u>	<u>2 0 0 5</u>
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT (note 11)		
Insuffisance des produits sur les charges	(143 999)	(72 000)
Ajustement pour :		
Amortissement	<u>22 839</u>	<u>23 191</u>
Fonds utilisés par les opérations	(121 160)	(48 809)
Variation des éléments hors caisse -		
Comptes débiteurs	6 297	164 887
Charges reportées au prochain exercice	143	(3 902)
Comptes créditeurs	<u>7 403</u>	<u>(11 506)</u>
	<u>(107 317)</u>	<u>100 670</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT ET DE FINANCEMENT		
Acquisition de placements	(278 500)	(512 872)
Produit sur disposition de placements	435 000	400 000
Acquisition d'immobilisations corporelles	<u>(6 864)</u>	<u>(20 044)</u>
	<u>149 636</u>	<u>(132 916)</u>
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	42 319	(32 246)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	<u>54 329</u>	<u>86 575</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	<u><u>96 648</u></u>	<u><u>54 329</u></u>
LA TRÉSORERIE ET LES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE COMPRENNENT :		
Encaisse	<u><u>96 648</u></u>	<u><u>54 329</u></u>

CONSEIL CRIS-QUÉBEC SUR LA FORESTERIE

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2006

1. NATURE DES ACTIVITÉS

L'organisme, constitué par le gouvernement du Québec en vertu de l'article 95.11 de la Loi sur les forêts (L.R.Q., c.F-4.1), est un organisme du gouvernement du Québec en vertu de l'article 4 de la Loi sur le vérificateur général. Cet organisme a comme mandat, dans le cadre de "l'Entente concernant une nouvelle relation entre le gouvernement du Québec et les Cris du Québec", d'établir une concertation étroite avec les Cris lors des différentes étapes de planification et de gestion des activités forestières afin de mettre en oeuvre un régime forestier adapté.

2. CONVENTIONS COMPTABLES

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports.

Comptabilité par fonds -

Les produits et les charges afférents à la prestation de services et à l'administration sont présentés dans le fonds Administration générale.

Le fonds Immobilisations corporelles présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents aux immobilisations corporelles.

Le fonds Réserve comprend les sommes réservées pour les activités futures de l'organisme. Les officiers désignés du conseil peuvent, à leur discrétion, réaffecter l'usage de ce fonds à diverses fins selon les besoins.

Utilisation d'estimations -

La préparation d'états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes afférentes. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Trésorerie et équivalents de trésorerie -

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, les découverts bancaires, l'excédent des chèques tirés sur les soldes bancaires et les placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition. De plus, les placements temporaires affectés à des garanties ne sont pas inclus dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie.

Placements -

Les placements sont comptabilisés au coût.

CONSEIL CRIS-QUÉBEC SUR LA FORESTERIE

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2006

2. CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Immobilisations corporelles et amortissement -

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût et l'amortissement est calculé selon les méthodes et les taux suivants :

	Méthodes de l'amortissement	Taux
Ameublement et équipement de bureau	Dégressif	20 %
Équipement informatique	Dégressif	30 %
Améliorations locatives	Linéaire	20 %

Ces taux sont réduits de moitié pour les immobilisations corporelles acquises au cours de l'exercice.

3. VIREMENTS INTERFONDS

Au cours de l'exercice, les officiers désignés du conseil ont autorisé l'affectation d'un montant de 300 000 \$ du fonds Réserve au fonds Administration générale et de 6 864 \$ (2005 - 20 044 \$) du fonds Administration générale au fonds Immobilisations corporelles.

4. COMPTES DÉBITEURS

	<u>2 0 0 6</u>	<u>2 0 0 5</u>
	\$	\$
Taxes sur les produits et services	<u>13 407</u>	<u>19 704</u>

5. CHARGES REPORTÉES AU PROCHAIN EXERCICE

	<u>2 0 0 6</u>	<u>2 0 0 5</u>
	\$	\$
Télécommunications	1 539	-
Charges sociales	1 460	1 349
Informatique	-	1 749
Assurances	760	804
	<u>3 759</u>	<u>3 902</u>

6. CRÉANCES INTERFONDS

Les créances interfonds sont sans intérêt ni modalités de remboursement.

7. PLACEMENTS

	<u>2 0 0 6</u>	<u>2 0 0 5</u>
	\$	\$
Fonds du marché monétaire (valeur au marché : 2006 - 456 372 \$; 2005 - 612 872 \$)	<u>456 372</u>	<u>612 872</u>

CONSEIL CRIS-QUÉBEC SUR LA FORESTERIE

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2006

8. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2 0 0 6		2 0 0 5	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
	\$	\$	\$	\$
Ameublement et équipement de bureau	27 401	9 552	17 849	20 814
Équipement informatique	46 314	23 404	22 910	26 009
Améliorations locatives	49 550	29 177	20 373	30 284
	123 265	62 133	61 132	77 107

9. COMPTES CRÉDITEURS

	2 0 0 6	2 0 0 5
	\$	\$
Fournisseurs et frais courus	9 240	3 225
Salaires et charges sociales	7 373	5 985
	16 613	9 210

10. ENGAGEMENTS

L'organisme loue de l'équipement et un local en vertu de contrats de location-exploitation expirant en octobre 2006 et en mars 2009. Les loyers minimums futurs s'établissent comme suit :

Exercice se terminant le 31 mars 2007	45 113
2008	44 000
2009	44 000
	133 113 \$

11. FLUX DE TRÉSORERIE

Les flux de trésorerie se rapportant aux intérêts encaissés sont de 18 547 \$ (2005 - 12 872 \$).

12. INSTRUMENTS FINANCIERS

La juste valeur de l'encaisse, des comptes débiteurs et des comptes créditeurs correspond approximativement à leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme.

La juste valeur des placements correspond approximativement à la cote boursière au 31 mars 2006.

CONSEIL CRIS-QUÉBEC SUR LA FORESTERIE

ANNEXE

CHARGES

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2006

	2 0 0 6			2 0 0 5	
	Fonds			Total	Total
	Administration générale	Immobilisations corporelles	Réserve		
\$	\$	\$	\$	\$	
TRAITEMENTS					
Salaires et honoraires	257 937	-	-	257 937	222 069
Charges sociales	37 735	-	-	37 735	33 572
Formation	4 658	-	-	4 658	-
	<u>300 330</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>300 330</u>	<u>255 641</u>
GESTION INTERNE					
Loyer	44 016	-	-	44 016	43 226
Frais de déplacement	43 395	-	-	43 395	22 616
Publicité et frais de représentation	1 548	-	-	1 548	2 065
Entretien et réparation	282	-	-	282	508
Fournitures et frais de bureau	9 401	-	-	9 401	10 787
Télécommunications	7 216	-	-	7 216	7 867
Assurances	1 118	-	-	1 118	212
Location d'équipement	1 880	-	-	1 880	2 051
Frais bancaires	872	-	-	872	581
Amortissement des immobilisations corporelles	-	22 839	-	22 839	23 191
	<u>109 728</u>	<u>22 839</u>	<u>-</u>	<u>132 567</u>	<u>113 104</u>
TENUE DES CONSEILS					
Traduction	26 689	-	-	26 689	20 853
Frais de réunions	3 139	-	-	3 139	6 164
	<u>29 828</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>29 828</u>	<u>27 017</u>
CONTRATS DE SERVICES					
Habitats fauniques	48 846	-	-	48 846	26 441
Foresterie	8 454	-	-	8 454	430
Communications	19 354	-	-	19 354	37 582
Site Internet	5 190	-	-	5 190	5 375
Conciliation	-	-	-	-	4 838
Administration	8 465	-	-	8 465	9 584
Centre de référence	5 370	-	-	5 370	-
Documentation et archives	402	-	-	402	3 466
Informatique	3 740	-	-	3 740	1 394
	<u>99 821</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>99 821</u>	<u>89 110</u>